

# Résumé d'évaluation

## Programme holistique de conservation des Forêts – phase II

Pays : **Madagascar**

Thématique : **Biodiversité**

Évaluateur : **BRL Ingénierie & BRL Madagascar**

Date de l'évaluation : **Décembre 2018**

### Données clés de l'appui FFEM

Nom du projet : PHCF

Numéro de projet : CMG 1413

Montant du financement FFEM : 1 500 000 Euros

Date d'octroi : 06/07/2013

Durée : 5 ans (2013 – 2018)

### Contexte

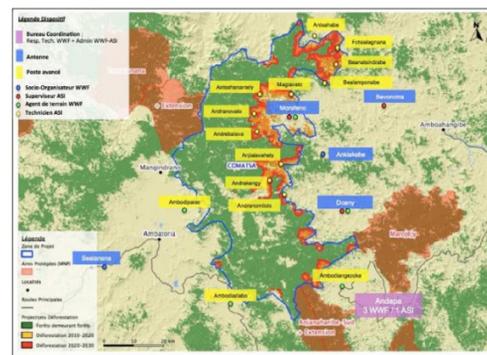
Madagascar présente une biodiversité unique et diversifiée, reconnue au niveau mondial. Son capital naturel est menacé par la déforestation avec une perte nette d'environ 50.000 hectares de forêt naturelle chaque année. La poussée démographique (3 % / an), surtout en milieu rural, accélère la pression sur les forêts. Les risques potentiels de sécheresse et d'inondation dus au changement climatique conduiront à des risques accrus, ainsi qu'à un dérèglement de la dynamique d'évolution des habitats naturels et à l'érosion des sols.

### Intervenants et mode opératoire

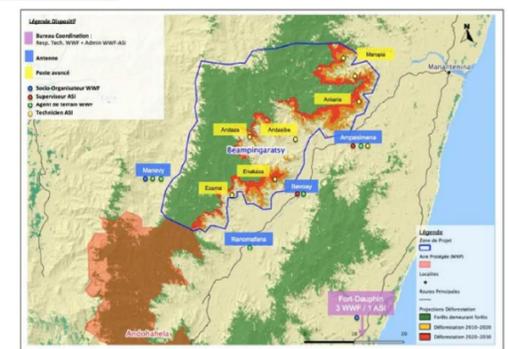
La maîtrise d'œuvre du projet a été assurée par l'ONG ETC Terra avec laquelle le FFEM et l'AFD ont signé une convention de financement. ETC Terra était chargé de la gestion et la mise en œuvre du projet. A ce titre, il a contractualisé deux principaux prestataires :

- l'ONG WWF-Madagascar pour la mise en œuvre de la composante 1 (Mise en place et renforcement des activités de conservation) ;
- l'ONG Agrisud International (Agrisud) pour la mise en œuvre de la composante 2 (Renforcement des pratiques alternatives durables).

ETC Terra était responsable directement de la mise en œuvre des composantes 3 et 4 du projet.



Cartes des sites des projets



### Objectifs

Préserver les massifs forestiers et réduire les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, améliorer les conditions de vies des populations riveraines de ces forêts.

#### Objectifs spécifiques :

- Mise en place et renforcement des activités de conservation
- Renforcement des pratiques alternatives durables
- Valorisation des travaux du projet en termes de comptabilisation carbone
- Gestion, coordination, suivi-supervision, évaluation du projet

## Appréciation de la performance

### Pertinence

La pertinence du projet a été jugée satisfaisante. La conditionnalité de l'appui agricole à l'adhésion à la Coba (Communautés de Base) a en revanche été jugée discutable.

### Cohérence

La cohérence du projet a été jugée satisfaisante. La cohérence interne a été globalement satisfaisante. De plus, des efforts de complémentarité avec les actions de la GIZ sur l'apiculture, la valorisation du FRDA (Fonds Régionaux de Développement Agricole) Anosy pour la construction d'ouvrages hydroagricoles participent d'une cohérence externe également satisfaisante.

### Efficacité

L'efficacité du projet a été jugée modérée. Les COBA ont été renforcés, les objectifs de renforcement de pratiques durables ont été globalement renforcés, mais l'efficacité du suivi-évaluation a été jugée faible.

### Efficiences

L'efficacité du projet a été jugée modérée. En particulier concernant la valorisation des travaux du projet en termes de comptabilisation carbone, le coût global de l'élaboration du PDD (Document descriptif de projet), de la vente de crédit carbone et de la redistribution des revenus sera probablement proche des revenus qui seront générés par le projet REDD+.

### Impact

L'impact du projet a été jugé modéré. Rappelons que la finalité du projet était de contribuer à la préservation des forêts et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Au regard du lien très fort existant à Madagascar entre déforestation et agriculture, l'évolution du taux de déforestation sur les deux sites du projet constitue un indicateur global du niveau d'atteinte de la finalité et des objectifs du projet. L'évolution du taux de déforestation présente une situation contrastée selon les sites : il semblerait que le PHCF ne soit pas réellement à l'origine d'une baisse de déforestation constatée sur le bloc sud - puisque celle-ci est valable sur l'ensemble du massif de Beampingaratsy, donc y compris hors projet - pour la première décennie 2006-2015 mais qu'il ait par contre permis d'atténuer considérablement la reprise de celle-ci en 2015-2017 sur les zones d'application du projet.

### Viabilité/durabilité

La viabilité du projet a été jugée modérée. En particulier, les activités de reforestation mises en place ont été jugées peu durables et les revenus générés par la vente de crédit carbone ne couvriront que de façon modeste les coûts de gestion de la NAP.

## Recommandations & enseignements

### En matière d'appui aux acteurs de la gestion forestière :

1. Continuer l'appui aux Coba
2. Appui aux collectivités locales
3. Activités de reboisement

### En matière de suivi et conservation de la biodiversité :

4. Identifier les zones clés de conservation de la biodiversité et les sanctuariser
5. Revoir le système communautaire de suivi de la biodiversité
6. Mettre en place un système de suivi scientifique de la biodiversité
7. Conduire un travail de recherche sur les interactions sociales associées au processus de déforestation
8. Conduire un diagnostic plus fin des majeures personnes affectées par le projet vulnérables pour mieux adapter l'offre

### En matière d'appui agricole :

9. Analyser les facteurs de blocage de signature de CCD et adapter la démarche de ciblage et/ou de contractualisation en conséquence
10. Faire évoluer l'approche pour pouvoir poursuivre l'accompagnement des anciens bénéficiaires
11. Evaluer l'utilité du SAG (Schéma d'Aménagement et de Gestion) et la pertinence de sa démarche d'élaboration, en concertation avec les villageois de plusieurs fokontany, avant de procéder à l'élaboration de nouveaux SAG pour les 13 nouveaux fokontany de la Composante 2.
12. Compléter le diagnostic socio-foncier par une analyse de la gestion du foncier
13. Tenir compte de quelques aspects clés pour les périmètres irrigués

### En matière de montage de projet :

14. Le montage opérationnel de projet prévoyant la délégation d'une partie importante des activités à un ou plusieurs prestataires spécialisés nécessite de doter le projet de solides mécanismes de coordination et de suivi-évaluation.

